

L'Hebdo, 26 février 2014



Avant d'être arrêté en 1940 puis tué en 1944, Jean Zay fut un ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts reconnu.

Entre ici, Jean Zay

Vendredi dernier, François Hollande a officiellement annoncé l'entrée des cendres de Jean Zay au Panthéon au printemps 2015. L'occasion de remettre en perspective la carrière d'un homme politique brillant, assassiné par la Milice en 1944.

La nouvelle avait été émise depuis plusieurs jours déjà, mais il n'y avait pas eu de confirmation officielle. Quand le Président de la République a confirmé, vendredi dernier, au Mont Valérien, l'entrée de Jean Zay au Panthéon, une émotion palpable s'est emparée d'une assistance au sein de laquelle émergeaient les visages de ses deux filles. On distinguait aussi celui de Jean-Pierre Sauter, qui n'était, quelques jours plus tôt, l'auteur d'un long texte dans lequel il évoquait le souvenir de ce « ministre de l'Intelligence » qu'il avait décidé d'écarter les miliciens de Vichy, le 20 juin 1944, au terme d'un « assassinat ignoré », comme le qualifiait l'ancien maire d'Orléans. Les conditions dans lesquelles a disparu Jean Zay ont très certainement pesé dans la décision du chef de l'État de faire reposer le fondateur de la revue *Le Clergé* aux côtés de Gambetta, Pasteur ou Carnot. Car celui qui accéda à la fonction de ministre à l'âge de... 32 ans fut écarté par l'État Français, celui du maréchal Pétain. Il y a donc comme

une espèce de pied-de-nez au passé républicain en symbole – à ce que, près de 70 ans plus tard, Jean Zay ne soit écarté par le gouvernement de la République française, une forme de seconde vie dans sa mort.

De bryllus à ferry

À lui seul, le destin de Jean Zay incarne toute la nature et l'abominable du régime de Vichy : haine du Juif, balayonnement (et élimination) de l'opposition, volonté de tirer un trait sur cette 1^{re} République que la Révolution nationale honnissait de toute sa force. Car oui, Jean Zay était un homme de la 1^{re} République et, plus largement, un Homme de la République. Un Republicain fervent qui avait rejoint en juin 1940 l'idée même d'un armistice et avait quitté la France en bateau, en compagnie de 20 autres parlementaires, à bord du fameux Massilia. D'autres, militaires et généraux restés depuis dans la péninsule, se firent par avion. L'histoire voulait qu'ils se réfugiassent à Londres et non à Casablanca, comme les passagers du Massilia.

Arrêté le 15 août 1940 pour désertion – il était sous-lieutenant de réserve et s'était mobilisé en septembre 1939 –, Jean Zay fut condamné au mois d'octobre suivant par un tribunal militaire. Sa peine fut lourde : dégradation militaire et déportation à vie. L'indépendance vivra l'avait emporté, au point que Général Boulanger, auteur d'un livre sur L'Affaire Jean Zay, fit la semaine dernière un parallèle avec une autre figure martyre de la 1^{re} République, « Jean Zay a été un homme victime d'une allégresse effrayante Dreyfus », exprimait ainsi ce dernier. Alors que la peine de Jean Zay avait été transformée en internement, Jean Zay fut incarcéré à Riom dans une prison d'où vinrent l'extrême, le 20 juin 1944, quatre miliciens. Ces soldats de l'ombre ne purent empêcher Jean Zay de crier « Vive la France ! » alors que leur victime tombait sous les balles. Une déclaration héroïque que François Hollande n'aura pas manqué de signifier, vendredi dernier, lors de son allocution au Mont Valérien. La France, Jean Zay ne sera en effet

battu pour elle depuis ses plus jeunes années. Journaliste puis avocat, celui qui naquit à Orléans le 6 août 1904 – presque 115 ans jour pour jour après la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen – venant sa carrière politique en 1932 en étant élu député du Loiret sous la bannière du Parti Radical. Quatre ans plus tard, il rejoignit l'équipe Blum lors de la création du gouvernement de Front populaire. La semaine dernière, de nombreux commentateurs ont d'ailleurs reproché aux jeunes générations l'héritage laissé par Jean Zay lors de son passage au plus haut sommet de l'État. Obligation scolaire passant de 13 à 14 ans (à l'époque), entrée du sport à l'école, fondation de l'ancêtre du CROUS... Les réformes tendues sous sa mandature trouvent encore un large écho dans notre société. Qualifié de « Jules Ferry du Front populaire » par certains, Jean Zay a donné son nom à plus de 150 établissements scolaires à travers la France. Avant même de pénétrer au Panthéon, il était, indubitablement, déjà entré dans l'Histoire. *Thomas Vernet*